

Quelle place pour la prospective : Etat stratège, Etat visionnaire ?

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 07/11/2011

Saisine liée : QUELLE PLACE POUR LA PROSPECTIVE : ÉTAT STRATÈGE, ÉTAT VISIONNAIRE ?

Présentation par Jacqueline Doneddu, rapporteur pour la section de l'aménagement durable des territoires de l'avis intitulé : "Quelles missions et quelle organisation de l'Etat dans les territoires ?", de la Contribution de la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques : "Quelle place pour la prospective : Etat stratège, Etat visionnaire ?".